

# FAIRE CONFIANCE AU TERRITOIRE



## LE MOT DU MAIRE

Le débat actuel sur la gouvernance de la France et de nos territoires autour de la loi NOTRE (la **Nouvelle Organisation Territoriale de la République**), semble oublier les territoires.

Ce débat se doit pourtant de mettre en évidence deux types de schéma de gouvernance de la République :

- l'Etat centralisateur, directif, dans une hiérarchie verticale dite Jacobine,
- le Territoire par une gouvernance transversale, dite participative en lien avec la population, les élus et les agents territoriaux.

En l'espace d'un demi-siècle, notre société est passée de l'automobile à une communication par le numérique, à l'immédiateté, d'où la nécessité de prendre en compte ces changements, tels que :

- la consommation, qui se tourne vers une économie des matières premières, le recyclage, les économies d'énergie et le respect de l'environnement, dans une démarche participative.
- les emplois de demain qui vont être davantage portés par les TPE (Très Petites Entreprises), créant de nouveaux métiers.

Ces mutations nécessitent que l'on s'adapte à ces nouveaux emplois et à leurs structures d'accueil, comme les zones d'activités.

Les communes et les territoires vont être bousculés, peut-être au niveau des élus, mais pas forcément pour la population qui travaille sur des territoires plus vastes, répondant à leurs centres d'intérêts.

**Le Coglais en 1968**, représentait le granit, le bois, le textile, l'agroalimentaire.

Ces activités étaient portées par des entreprises familiales qui, aujourd'hui, sont en perte d'activités due aux modifications des comportements du consommateur, ce qui a entraîné la diminution de la production.

**Demain**, il nous faudra aller vers d'autres marchés qui n'existent pas ou peu aujourd'hui.

Nous, les élus, nous souhaitons avec vous, construire une démarche pour un vrai projet économique sur ce territoire du Coglais.

Cela ne peut se faire que par la concertation, l'information et l'écoute.

Le Maire

Jean MALAPERT



MONTOURS D'HORIZON 2015

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE CIVIQUE ET CULTUREL DU COGLAIS

Montours et Coglais Marches de Bretagne, ont depuis 2008 mis en œuvre les aménagements du Centre Civique et Culturel.

C'est fin 2013, que les marchés sont signés et la mise en œuvre va voir le jour.

En mars 2014, les premiers coups de pelleuse sillonnent les abords de la mairie. Un nouveau paysage se dessine.

Septembre 2014, le relief a bien changé. Les abords voient leur profil prendre forme.

Tout d'abord, il a été réalisé un parking sur deux niveaux pouvant accueillir 70 places, offrant ainsi un espace sécurisé pour les automobilistes et piétons. De plus, une place pour le car est également prévue, notamment pour amener les enfants à la bibliothèque ou bien aux spectacles.



Cette scène est placée juste au-devant d'un haut mur en pierre, permettant la revalorisation de l'église. Celle-ci prend une majestueuse hauteur, quel que soit le lieu d'où vous l'observez. Une conservation de notre patrimoine architectural.

Grâce aux chemins piétonniers qui ont été aménagés, vous pourrez découvrir ou redécouvrir ces aménagements, vous promener depuis la place principale du bourg en rejoignant la rue des lavandières, ou bien en empruntant le chemin côtoyant l'église, une petite ballade en forme de corridor.

Pour rappel, voici le budget définitif consacré à l'aménagement du Centre Civique et Culturel.

Budget total pour la réalisation de ces aménagements (H.T):	1 040 566,77 €
Divisés comme suit :	
Montours :	378 141,87 €
Communauté de commune :	378 141,87 €
Les subventions :	
ECO FAUR :	100 000 €
FST (département) :	50 000 €
DETR (état) :	35 000 €
SDE :	99 283 €



Ensuite arrive le plateau. Là où nous pourrions assister à des spectacles de plein air, grâce à sa scène ouverte. Cette place sera aussi le lieu où nous pourrions nous détendre un moment, lire un livre, laisser nos enfants jouer dans un décor naturel et sécurisé.

### FAUCHAGE PAR EXPORTATION

Nous expérimentons pour une période de trois années un fauchage de fossés innovant : Ce procédé consiste à couper, broyer et exporter les herbes des fossés.

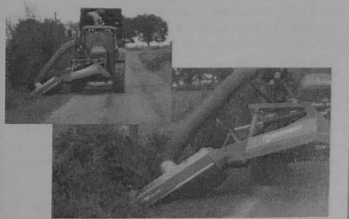
Nous avons confié cette tâche à Philippe Beaucé gérant de la société VADMA à Montours.

Le fauchage actuel laisse des quantités de dépôt végétal dans les fossés, qui en se décomposant, produisent de l'azote, et enrichissent les sols ce qui favorise le développement des végétaux.

A long terme le fauchage avec exportation permettra de diminuer la pousse des herbes dans les fossés, d'assainir les sols et protéger les rivières.

De plus, la récupération des déchets donnera une valeur ajoutée par le compostage ou la méthanisation.

Les routes concernées sont les VC1 et VC9 (Voies Communales).



MONTOURS D'HORIZON 2015

**AMÉNAGEMENT CŒUR DE BOURG**

**Les fondements du projet :**

Le dynamisme des cœurs de bourgs est une problématique prégnante des territoires ruraux. Le développement urbain sous forme pavillonnaire s'est fait bien souvent au détriment des cœurs de bourgs.

A travers plusieurs dispositifs, la mise en œuvre du PLH (Programme Local de l'Habitat) agit depuis déjà plusieurs années, comme par exemple :

- l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat,
- la réhabilitation et gestion d'immeubles anciens en centre-bourg à destination de logements sociaux.

**Les objectifs du projet :**

Un seul et même objectif pour le projet communautaire de revitalisation des cœurs de bourgs est celui de privilégier l'urbanisation des centres-bourgs et favoriser leur densification tout en respectant la Loi Grenelle II.

La revitalisation des cœurs de bourgs doit donc répondre à une multiplicité d'objectifs forts, comme :

- la préservation des terres agricoles
- la valorisation du patrimoine bâti
- la résorption de la vacance
- le maintien du tissu de commerces et de services.

A cet effet, 3 secteurs ont été identifiés : Montours, St Hilaire des Landes et St Etienne en Coglès.

**Construction du projet :**

Jusqu' alors, ce projet a été travaillé en partenariat avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne, les services de l'État (DREAL Bretagne, DDTM d'Ille-et-Vilaine), les communes de Saint Hilaire des Landes, Saint Etienne en Coglès, Montours, Coglais Communauté et le Conseil Général. Afin d'atteindre les objectifs ambitieux que revêt ce projet, il s'avère désormais nécessaire d'élargir la dynamique partenariale. Coglais Marches de Bretagne, maître d'ouvrage, souhaite par ailleurs réaliser un projet exemplaire qui s'inscrira dans une démarche d'ÉcoQuartier et qui respectera les cibles de l'Éco-Faur.

L'objectif de cette étude, est de réaliser un diagnostic du site concerné, mener une réflexion globale sur l'aménagement des trois secteurs et de définir les actions qui pourront être réalisées.

**Où en est le projet :**

C'est en mars 2013 qu'avait eu lieu la première réunion avec l'ensemble des partenaires du projet :

Élus communaux, Coglais Marches de Bretagne, maître d'ouvrage, accompagnés de quatre bureaux d'études (architecte, paysagiste, sociologue et avocat).

La mobilisation des citoyens a également permis de ponctuer l'avancée du projet.

Réunis à deux reprises dans chacune des trois communes, les habitants des bourgs étaient près de 60 et ont pu contribuer à la réflexion sur l'aménagement des cœurs de bourgs.

A ce jour, la deuxième phase de l'étude pour l'aménagement est en cours. La prochaine étape étant de rencontrer les propriétaires, ce qui permettra de peaufiner les orientations sur ces 3 secteurs.

**LES SUBVENTIONS**

La Mélanienne (théâtre, chorale, gym, fanfare)	1 450 €
Entente Sportive St-Germain/Montours	1 450 €
Amicale Sapeurs-Pompiers de St-Germain	50 €
ACCA	100 €
Association AC AFN	100 €
Club de l'Amitié	160 €
Parents d'élèves Ecole Victor Hugo	100 €
Parents d'élèves Ecole du Sacré Cœur	100 €
DDEN	30 €
Réseau d'Aides Spécialisées (factures fournitures)	70 €
Comité des Fêtes (course M. Bouvier)	900 €
Comité des Fêtes	500 €
Dojo du Coglais (20 € x 15 licenciés)	300 €
Croix d'Or	40 €
Viet Vo Dao Montours (20 € x 12 licenciés)	240 €
Au fil du temps	230 €
Institut Paul Cézanne (classe découverte - 1 élève)	18 €
Ecole Immaculée (classe découverte - 2 élèves)	36 €
Ecole Duguesclin (classe découverte - 1 élève)	18 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 892 €</b>

**GÎTE D'ÉTAPE**

Depuis l'automne 2009, le gîte d'étape communal situé dans l'ancien logement de l'école Victor Hugo accueille des randonneurs qui font étape à Montours en empruntant le chemin de St Jacques de Compostelle ou le GR 34 qui passe dans le bourg de Montours depuis un an.

Ces randonneurs sont accueillis par un groupe de 10 bénévoles qui assurent une permanence de mars à octobre. Ils apprécient de pouvoir se restaurer sur place depuis la réouverture du restaurant et de faire quelques courses à la boulangerie.

Le bilan est positif : la fréquentation a augmenté et les frais engagés sont largement couverts par la contribution des usagers.

**TAXES COMMUNALES**

Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 3% les taux d'imposition communaux des trois taxes (Habitation, Foncier bâti et Foncier non bâti).

Taxe Habitation	17,53 %	soit 129 704 €
Taxe Foncier bâti	18,57 %	soit 97 511 €
Taxe Foncier non bâti	51,97 %	soit 54 672 €
<b>TOTAL</b>		<b>281 887 €</b>



**SECTION INVESTISSEMENT**

**Les dépenses**

Restes à réaliser	228 892 €
<i>Aménagement des abords Centre Culturel</i>	
Déficit d'investissement 2014	15 160 €
Remboursement du capital	115 000 €
Remboursement prêt relais	451 000 €
Opérations d'ordre	42 000 €
Terrain multisports	48 500 €
Voirie aménagement chemin	11 000 €
Mise en sécurité maison du bourg	41 263 €
Abords Mairie et Centre Culturel	44 400 €
<b>TOTAL</b>	<b>997 215 €</b>

**Les recettes**

Restes à réaliser	495 283 €
<i>Aménagement des abords - subventions, fonds de concours...</i>	
Dépôts et cautionnements reçus	1 000 €
Subvention Conseil Général pour voirie	6 600 €
Vente de terrains et d'immeubles	200 000 €
Opérations d'ordre	42 000 €
Virement de la section fonctionnement et amortissements	92 832 €
Fonds de Compensation TVA (FCTVA)	106 000 €
Taxe d'aménagement	2 000 €
Amortissements	18 000 €
Subventions terrain multisports	33 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>997 215 €</b>

**Quelques explications**

Cette année le budget investissement marque l'achèvement de l'aménagement des abords du Centre Civique et Culturel. En effet, il reste encore quelques factures à régler sur cette opération et à recevoir les différentes aides et subventions. Le budget 2015 prévoit aussi la création d'un terrain multisports subventionné à hauteur de 75% par les différents partenaires (Etat, Département, Communauté de communes). Il est également prévu des travaux de voirie. La vente du cabinet médical fait partie des recettes de ce budget 2015.

**SECTION FONCTIONNEMENT**

**Les dépenses**

Charges générales	166 400 €
<i>Eau, électricité, combustibles, télécommunications, alimentation pour la cantine, fournitures entretien du patrimoine communal...</i>	
Charges de personnel	227 020 €
<i>Rémunérations du personnel titulaire ou non, charges sociales et cotisations de retraite...</i>	
Autres charges de gestion courante	162 250 €
<i>Indemnités, formation et retraite des élus, participations aux syndicats, école privée...</i>	
Charges financières	62 094 €
Virement à la section d'investissement	92 832 €
Dotations aux amortissements	18 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>728 596 €</b>

**Les recettes**

Produit des services et du domaine	67 080 €
<i>Redevances diverses, participation des familles pour la cantine...</i>	
Impôts locaux et autres taxes diverses	328 687 €
Dotations de l'Etat, du Département...	229 294 €
Autres produits de gestion courante	38 000 €
<i>Loyers</i>	
Atténuation de charges et produits financiers	3 615 €
Excédent fonctionnement reporté	61 920 €
<b>TOTAL</b>	<b>728 596 €</b>

## UN PETIT CREUX, UNE PETITE SOIF ?... LE BAR-RESTAURANT A RE-OUVERT SES PORTES.



Arrivés de Normandie, Florence et Jean-Pierre Fievet, forts d'une solide expérience dans la profession, vous accueillent dans une ambiance conviviale, du mardi au dimanche midi, depuis août 2014 sous une nouvelle enseigne **Chez nous**.

Le restaurant est équipé de deux salles de 45 couverts chacune, mais leur activité ne s'arrête pas là. Ils proposent également, pour des réceptions, une formule traiteur à l'extérieur, service inclus possible.

« Nous envisageons de mettre en place et sur réservation des soirées à thème. C'est un lieu d'échange et de détente, et nous espérons, Florence et moi, gagner la confiance des Montourais... »

Contact : 02.99.17.03.38

### SARL TOSTIVINT

Loïc Tostivint, originaire de Fougères est venu s'installer sur Montours il y a 7 ans.



Après 10 années d'expérience dans différents corps de métiers associés à sa profession, il a repris la société de son père en mars 2015. Vous pourrez trouver auprès de Loïc Tostivint différents services :

- Électricité** : réparation et rénovation, comme par exemple tableau électrique, chauffage...
- Plomberie** : Dépannage et rénovation, tel que chauffe-eau, transformation de salle de bain...
- Électroménager** : dépannage et vente. Un suivi du fournisseur, généralement situé sur Fougères ou Rennes.

Contact : Loïc Tostivint, Crochet, Montours  
06.34.35.02.82 / 02.56.13.04.61 / sarl.tostivint@gmail.com

### ADELEC

Adelio Gabirro, électricien confirmé après 30 ans d'exercice dans le métier, est venu s'installer sur Montours en avril 2014, recherchant un confort de vie plus paisible à la campagne.

Ayant exercé comme employé à Sens de Bretagne, St Aubin d'Aubigné et Cesson-Sévigné pour la société EOT, il s'installe à son compte comme artisan. Ses principales activités sont l'installation (alarme, téléphone, tableau électrique...) et s'occupe également du dépannage. Il travaille aussi dans le domaine de la domotique, le devenir de l'électricité.

Il intervient aussi bien auprès des professionnels que des particuliers sur un rayon de 100 kms.



Contact : ADELEC, Dépannage 6/7j  
06.40.56.11.63 / adel.elec2424@gmail.com

### F.B.A

L'entreprise F.B.A a été créée en avril 2013 à Montours par Fernand Lelièvre.

F.B.A est l'abréviation de Fernand Bâti Ancien car les clients de Fernand Lelièvre le connaissent principalement par son prénom.

La restauration de patrimoine est l'une des nombreuses spécialités de l'entreprise.

Passionné par son métier, il aime avant tout travailler ou retravailler à l'ancienne différentes sortes de bâtiments (longères, châteaux, manoirs...). En fonction de la demande du client, il pourra effectuer de la rénovation extérieure, du revêtement de sol, du stuc, du tadelact...

F.B.A s'adapte à tous vos projets. Disponible et à l'écoute de ses clients, il saura vous donner des conseils d'entretien et des astuces pour le nettoyage de vos bâtiments.

Contact : www.fernandbatiancien.fr



## L'AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 impose aux communes de mettre en place la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée 2014-2015. Celle-ci vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine (9 demi-journées de travail du lundi au vendredi), à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande. Cette réforme impose également aux communes l'instauration d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) afin d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent.

L'année 2014 nous a permis de mettre en place des activités variées à destination des enfants. Les plus petits ont des activités calmes (sieste, autour du livre, relaxation, etc...) et pour les plus grands, des activités de découverte et d'initiation autour de la musique, de la cuisine, de jeux et d'activités manuelles ont été proposées.

Pour rappel : les enfants des écoles de Montours auront des activités dirigées deux fois par semaine (en atelier) ou surveillées (en espace ludique).

- A l'école Victor Hugo, les temps d'activités périscolaires (TAP) se dérouleront le lundi et le jeudi.

- A l'école du Sacré Cœur, les TAP auront lieu le mardi et le vendredi.

Des rencontres multiples ont eu lieu tout au long de l'année scolaire avec les parents, les élus, les enseignants pour affiner les modalités d'organisation de ces temps d'activité périscolaire.

A la rentrée 2015-2016, les activités reprennent ! Le panel des ateliers proposés est possible grâce à la participation et au dynamisme des associations du canton, des agents municipaux, intercommunaux et des OGE. Les enfants pourront au cours de l'année découvrir des ateliers qui pourront aller de la pratique artistique, sportive, manuelle.

Il ne s'agit pas de faire de la surenchère d'activités mais de mettre en adéquation les temps scolaires et périscolaires.

La municipalité tient à remercier les agents communaux qui participent à la mise en œuvre de ces temps d'initiation. Le travail réalisé en étroite collaboration avec Coglais Marches de Bretagne nous permet aujourd'hui de proposer un aménagement à la hauteur des attentes de cette réforme.

## L'AIDE AUX DEVOIRS DES ENFANTS DU PRIMAIRE

Grâce à l'aide de bénévoles de la commune, l'aide aux devoirs sera proposée à vos enfants à la rentrée prochaine.

Les enfants, avec l'accord des parents, travaillent dans la salle de la cantine entre 17h et 18h les lundis et jeudis soirs. Deux bénévoles accompagnent et surveillent les enfants pendant ce temps de travail. Ils les aident à réciter, à lire, à préparer un exercice. Les bénévoles apportent un soutien et ne se substituent pas aux parents. Une inscription préalable en mairie est nécessaire.

Nous tenons à remercier pour leur investissement Marie-Annick Alein, Marie-Christine Brizard, Patricia Collin, Carmen Eraby, Brigitte et Claude Gault, Josette Goudal, Madeleine Malapert, Mireille Masson et Marie-Thérèse Philippart.

Les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'équipe de bénévoles seront les bienvenues. Prendre contact en mairie.

## NOUVEAU VISAGE

Lavinia Lelièvre, âgée de 20 ans et domiciliée à Montours, a rejoint l'équipe des agents communaux le 4 janvier dernier, suite au départ à la retraite de Kléber Lucas.



Lavinia est employée comme agent de restauration cantine et animation TAP dans le cadre d'un contrat unique d'insertion.

Nous lui souhaitons la bienvenue et vos enfants l'ont déjà adoptée.

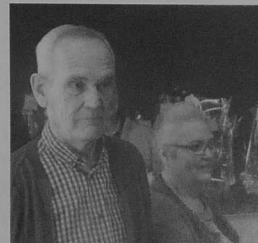
## DEPART A LA RETRAITE

Kléber Lucas a pris sa retraite à la fin de l'année 2014 et la cérémonie des vœux du 11 janvier 2015 a été l'occasion de le remercier pour ces 5 années passées auprès des petits montourais.

Après une carrière dans le granit, Kléber a intégré la garderie en juillet 2010, puis il a assuré en plus un temps de service à la cantine sur la pause déjeuner.

Cette nouvelle activité, très différente de la précédente Kléber l'a assurée avec sérieux et compétence. Lydie Cellier-Chenoir, 1ère adjointe l'a remercié au nom de la municipalité en présence de Raymonde sa femme, son fils, sa belle-fille et ses deux petites filles.

Les enfants de la garderie ont aussi participé à cet hommage en lui offrant une fresque qu'ils avaient réalisée.



Nous lui souhaitons tous une bonne et heureuse retraite.

## RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE ÉCOULÉE

### SALON DU LIVRE

Dans le cadre du salon du livre Jeunesse de Fougères, les élèves du CP au CM2 ont assisté au spectacle Travailler moins pour lire plus, spectacle adapté d'un album de PEF.



### INITIATION MUSIQUE

Les élèves de MS au CM2 bénéficient tous les 15 jours de l'intervention de Marc Vaudatin, d'origine musicien intervenant en milieu scolaire) de l'école de musique de Fougères. Un spectacle réunissant tous les enfants de l'école a eu lieu le vendredi 12 juin au Centre Culturel.



### RENCONTRE CULTURELLE...

Les élèves de maternelle et de cycle 3 ont eu la joie de recevoir Dominique Sampiero, poète et écrivain qui était en résidence dans le Coglais.



### CULTURE TOUJOURS

Les élèves de cycle 3 ont quant à eux, assisté à un spectacle et ont participé à la création d'une danse contemporaine avec la compagnie Zéphyr.

### NOËL

Cette année, le Père Noël est venu rencontrer les enfants de l'école juste avant leur départ en vacances. Distribution de chocolat pour tout le monde !



### UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

Chaque année, les élèves de CP au CM2 participent aux JO du Coglais, manifestations sportives réunissant les écoles publiques du canton.



De plus, de la GS au CM2, les élèves s'initient à la natation à la piscine Cogléo de Saint Brice en Coglès.

### MEDIATHEQUE

Comme chaque année, les 78 élèves de l'école vont régulièrement à la médiathèque du Coglais à Montours.

## 2014 - 2015 : ANNÉE SCOLAIRE RICHE EN ACTIVITÉS POUR LES ÉLÈVES

### SPECTACLE

Les élèves de Coglès ont assisté à une représentation de « l'île Turbin », à Montours.



### SALON DU LIVRE JEUNESSE

Les élèves de MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont accueilli des auteurs/illustrateurs :

- MS : Anne-Isabelle Le Touze : illustratrice
- GS/CP et CP/CE1 : Claire Brun, auteur/illustratrice
- CE1/CE2 : Patrick Pasques, illustrateur,
- CE2/CM1 et CM1/CM2 : Stéphane Senegas, illustrateur

### ARBRE DE NOËL

Les élèves de RPI nous ont transportés dans un voyage à travers le folklore à la française. Après un tour de Bretagne avec débôlée, valse et cercle, ils nous ont entraînés dans le bleu pays provençal. Ils ont aussi apporté un doux mélange de mer et de montagne à travers des musiques basques et nous ont fait découvrir l'Auvergne avec une danse, la bourrée.



### CELEBRATION DE NOËL

Les élèves se sont rassemblés en l'église de Montours pour célébrer Noël. Les enfants ont découvert la crèche de Noël, ils ont participé à la décoration de l'église. Les enfants ont fait vivre la Bonne Nouvelle, en chantant et en mimant. Puis, tous, adultes et enfants, se sont réunis pour un moment de convivialité



### PROJET COMMUN

Cette année, le RPI s'est mis aux couleurs du rugby !



Une journée autour du thème a rassemblé l'ensemble de nos élèves. Un beau moment vécu en terre d'Ovalie !



### SORTIES SCOLAIRES

Les maternelles ont découvert les jardins de Brocéliande et les élèves de La Selle en Coglès, le Mont Saint Michel. Quant aux plus grands, ils ont exploré la ville de Rennes : la foire internationale et les Champs Libres.



### INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour les élèves nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 1<sup>er</sup> juillet 2012 sont ouvertes, pour une rentrée à partir de septembre 2015. Merci de contacter la directrice, Aurélie Sauret, à La Selle en Coglès (02.99.97.70.30).



### AMAND BRION, UN ELU..., UN HOMME..., UN AMI...

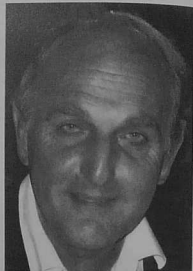
Amand, un élu....

Comment ne pas penser à notre conseiller municipal, Amand Brion, en traversant le bourg, en se rendant à la mairie ou tout simplement en se promenant aux nouveaux abords du Centre Civique et Culturel. Il s'impliquait dans la vie de la commune. On le voyait suivre l'avancement des travaux des abords. Ces travaux qu'il a tant suivis avec son compère Bruno, donnant inlassablement réponses aux interrogations des montourais sur ces futurs aménagements.

Il s'occupait du concours des maisons fleuries et était le photographe attiré de ce concours.

Membre du CCAS, il donnait toujours un coup de main pour le service et l'organisation du repas annuel ainsi que par le portage des colis de Noël.

Il était l'élue référent de la salle du Clos Breton et membre titulaire ou délégué de nombreuses commissions communales et intercommunales.



Amand, un homme...

Il était d'une gentillesse et d'une disponibilité incomparable.

Il faisait partie de la chorale « La Mélanienne ». Sa disponibilité était sans limite, tant dans son engagement d'élue et auprès des montourais, que dans l'association où il aimait chanter. On le demandait pour s'occuper de nombreux petits détails comme la mise en place de salles, les clés....

Chaque matin on pouvait le croiser, promenant son chien en passant par la boulangerie et en allant bien entendu, à la mairie où il rendait visite à Michelle et Laurence. Une vraie complicité s'était créée entre eux.

C'était aussi un homme pour qui sa famille comptait beaucoup, son épouse Marie-Françoise, ses 2 fils et ses 4 petites filles chéries.



Amand, un ami....

...qui avait toujours le sourire, sur qui on pouvait compter.

On pouvait le croiser tous les jours dans le bourg, sa casquette sur la tête et son journal sous le bras... Amand nous a quittés le 1<sup>er</sup> février 2015, à 63 ans.

Les membres de la commission communication dont il faisait partie, le conseil municipal, se souviendront d'un homme toujours disponible, discret, à l'image de sa vie empreinte de bonhomie.

Et ce sont tous ces moments qui font que l'on gardera un très bon souvenir d'Amand.



### MONTOURS DU MONDE

Cette année, découvrez le choix de vie de Pauline et Charlotte Dansette, parties vivre à Londres.

#### Où vivez-vous exactement ?

Charlotte et Pauline Dansette sont à Londres.

Elles ont toutes les deux répondu à ce questionnaire différemment.

#### Pourquoy avez-vous choisi ce pays et depuis quand y vivez-vous ?

Charlotte : « J'ai choisi ce pays parce que je voulais apprendre l'anglais. C'était le pays le plus proche. Au début ça devait durer un an... »

Pauline : « Je voulais changer d'air, voir et apprendre d'autres choses en apprenant une nouvelle langue. »

#### Pour quelles raisons êtes-vous dans ce pays ?

Charlotte : « Maintenant pour des raisons professionnelles, pour la richesse humaine et culturelle de cette ville. »

Pauline : « Pour la diversité et la culture qu'apporte la ville. J'ai souvent l'impression que tout est possible dans cette ville et c'est ce qui la rend très intéressante. C'est une ville toujours en mouvement. »



#### En quoi consiste votre métier ?

Charlotte : « Je suis prof d'anglais dans un collège de filles. J'enseigne la langue anglaise aux filles qui ont immigré et qui ne parlent pas la langue. »

Pauline : « Je travaille dans une entreprise qui vend des batteries sur internet et je m'occupe principalement du service client et je fais un peu de traduction. »

#### Comment sont les londoniens, la culture et la nourriture ?

Charlotte : « Londres est une ville très cosmopolite c'est donc très difficile à définir. On trouve toutes les nationalités, tous les types de nourriture. Les britanniques ne sont pas reconnus pour leur cuisine mais franchement on ne meurt pas de faim, bien au contraire. »

Pauline : « Comme dit Charlotte, c'est la ville avec la plus grande diversité culturelle d'Europe ; ce qui fait qu'on peut goûter à toutes les spécialités. Les collections permanentes des musées sont gratuites et il y a aussi beaucoup de concerts, il y en a pour tous les goûts. Les anglais sont très ouverts d'esprit et accueillent les nouvelles cultures sans problème. »

#### Revenez-vous souvent à Montours ?

Charlotte : « Oui au moins 5 fois par an. »

Pauline : « J'essaye de rentrer 2 fois par an. »

#### Qu'est-ce qui vous manque le plus de Montours ?

Charlotte : « La campagne, la verdure. »

Pauline : « Le calme, quand je rentre, j'ai l'impression que tout est plus lent. »

#### Comptez-vous revenir en France ?

Charlotte : « Pour le moment ce n'est pas au programme. »

Pauline : « Euh, non pas pour le moment. »

Enfin, y a-t-il quelques similitudes entre Montours et Londres où vous vivez ?

Charlotte : « Franchement je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de similitudes. »

Pauline : « Très bonne question... Ça n'a rien à voir. »

### UNE CENTENAIRE A MONTOURS

Joyeux anniversaire Madame Juillard !

Marie Louise Lebesté, épouse Juillard, est née le 10 juin 1915 à la Selle en Coglès. Elle y a grandi puis est partie vivre avec ses parents, frères et sœurs à Poilley où elle y a fréquenté l'école.

Après sa scolarité, elle a travaillé dans les fermes.

Marie Louise arrive avec ses parents à « la Baraterie » en 1935. Elle s'est mariée avec Victor Juillard en 1936. De cette union naîtront huit enfants entre 1937 et 1950, six à « la Chesnaie » et deux au « Rocher Nourry ».

En 1965, les époux Juillard prennent la succession de la ferme familiale à « la Baraterie ».

Marie Louise ne quittera plus « la Baraterie », elle y travaillera jusqu'à 65 ans....

Elle y vit sa retraite depuis 35 ans. Clémence et Maurice, sa sœur et son frère, ses enfants et une partie de ses petits enfants ont accompagné Marie Louise tout au long de l'après-midi.

Monsieur le Maire, sa première adjointe, les conseillers municipaux, les membres du CCAS et les agents communaux ont souhaité offrir un moment de convivialité autour d'un gâteau d'anniversaire et lui ont offert un bouquet de fleurs.

La fanfare de la Mélanienne et Christelle Maupin, conseillère municipale et voisine de Mme Juillard, auteur interprète, ont animé musicalement l'après-midi.



## SECTION THÉÂTRE – ATELIER ADULTES

La pièce de théâtre **Le Bleu est au fond**, écrite par **Dominique Sampiero** dans le cadre de sa résidence dans le Coglais initiée par le Pôle Artistique et Culturel du Collège Angèle Vannier, a été interprétée par les acteurs adultes de La Mélanienne et les acteurs adultes et jeunes des Amis de St Marc le Bleu.

Cette pièce féérique mettait en scène des personnages et légendes du Coglais. Deux professionnels ont été associés à ce projet, François Gabriel pour la mise en scène et Michel Jayat pour le rôle principal.

Ce travail de longue haleine, qui s'est étalé sur près de 2 ans entre l'écriture et les répétitions intensives, a abouti à un spectacle de belle qualité, six représentations du 20 décembre 2014 au 10 janvier 2015.

Les spectateurs sont venus et revenus nombreux, avec un total de 663 spectateurs au global.

C'est une très belle réussite d'un travail fédérant trois associations du Coglais.



## SECTION THÉÂTRE – ATELIER ADOS

Du 29 au 31 mai au Centre Culturel du Coglais, le festival **Les Ados en Scène** a accueilli six ateliers ados en plus de celui de la Mélanienne.

L'association étant à l'origine et l'organisatrice de ce festival, son atelier s'est présenté pendant les trois jours. Le collège St André d'Antrain et l'Ath'liv de Fougères ont présenté leur pièce le vendredi 29 mai.

Les Amis de St Marc le Bleu et le collège Angèle Vannier, atelier de Vincent Collet, tous les deux de St Brice en Coglès, se sont produits le samedi 30 mai.

Le collège Angèle Vannier de St Brice, atelier de Martine Prodhomme, et le collège Victor Hugo de Lassay les Châteaux ont joué le dimanche 31 mai.

**Contact :**  
Cécile Lemée 02.99.97.89.09

## SECTION CHORALE – RÉSONANCE

Depuis avril 2014, la chorale Résonance a participé à de nombreuses activités :

Dans le cadre du Printemps du Coglais, le concert des 3 chorales à la salle du Clos Breton les 23 et 25 mai 2014, sur le thème « Paris »

Les 3 chorales étaient accompagnées de 4 jeunes solistes du conservatoire de Rennes. Plus de 400 spectateurs ont entonné les refrains les plus connus.

La reprise en septembre a vu l'arrivée de nouveaux choristes, ce qui porte l'effectif à 49 participants. La chorale a été invitée à Chevaigné par la Chorale de L'Illet à l'occasion du concert de Noël.

Les choeurs étaient dirigés par Eléonore. La rencontre avec d'autres choeurs a pu enrichir le travail de chacun.

Le concert annuel a eu lieu les 20-21 et 22 mars 2015 au Centre Culturel du Coglais. Le thème retenu était les « Classics » dans les différentes époques.

Ce concert était dédié à Amand Brion qui nous a quittés brutalement début février. Ce départ laisse un grand vide tant sa disponibilité et son implication étaient grandes.

En 2015, la chorale a participé à la Fête de la Nature le 24 mai au Jardin de l'Eau à St Germain en Coglès. Cette participation s'est faite sous la direction de Gaetan Louvel en collaboration avec les 2 autres chorales du secteur.

La chorale « Harmonic » de Fougères a également sollicité la chorale « Résonance » pour son 40ème anniversaire en novembre 2015.

**Contact :**  
Jean-Pierre Rossignol : 02.99.97.85.83  
Claude Gault : 02.99.97.87.42

## SECTION MUSIQUE – LA FANFARE

La fanfare anime différentes manifestations à Montours ainsi que dans les communes environnantes. Elle accompagne les enfants au défilé du carnaval et la kermesse organisée par le RPI Montours, la Selle en Coglès, Cogles. Elle a participé à la fête des battages à Sacey au mois d'août. Elle joue également lors des cérémonies de commémoration du 8 mai et du 11 novembre en association avec les fanfares de Tremblay et de St Martin de Landelles, le 7 décembre à St Brice en Coglès pour la cérémonie cantonale des AFN.



**Contact :**  
Gérard Goudal 02.99.97.83.67

## DANSE – STEP – GYM

La reprise des cours de gymnastique se réalise en adéquation avec la rentrée scolaire. Les cours de Zumba mis en place l'année passée sont animés par Valérie.

Les cours du mardi ont été animés par Mauricette et Sabrina. Sabrina anime également les cours de Step du jeudi soir et Cathy les cours du lundi après-midi.

Chaque animatrice apporte sa touche personnelle aux cours qui sont toujours de qualité, avec un véritable travail physique. Animatrices et dirigeantes sont à votre écoute pour adapter les cours à vos souhaits. N'hésitez pas à faire des suggestions.

Reprise des cours en septembre, ouverts à toutes et tous :

- lundi de 14 h à 15 h
- Zumba le mardi de 19h15 à 20h15
- mardi de 20h30 à 21h30
- jeudi : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois de 20h30 à 21h30

Certificat médical obligatoire. Possibilité de deux premières séances d'essai gratuites.

**Contacts :**  
Christine Liger 02.99.97.83.70  
Hélène Hervé 02.99.98.60.09  
Marie-Reine Delanoë 02.99.97.84.60  
Marylène Bourgeon 02.99.18.51.34

## BAIE MOTO CLUB

Un moto club dédié à la pratique de l'enduro a vu le jour à Montours.



Ce moto club a pour vocation de réunir les enduristes présents en Ille-et-Vilaine ainsi que dans la Manche, désireux de pratiquer leur passion dans le respect humain et environnemental. A noter que le club est affilié à la Fédération Française de Moto, permettant donc à ses adhérents de pratiquer leur sport favori en compétition. L'association compte à ce jour 25 adhérents dont 10 Normandis et Bretagne.

**Contact :**  
Jean-Baptiste Savary 06.42.19.86.39

## VIET VO DAO

Un art martial Vietnamien :  
« Être fort pour être utile ! »

A partir du 15 septembre 2015, inscription et reprise des cours de Viet Vo Dao au dojo à St Brice en Coglès et à la salle du Clos Breton à Montours.

Les cours ont lieu aux jours et heures suivants :  
Le mardi à Saint Brice : Enfants de 19h à 20h  
Adultes de 20h à 22h  
Le mercredi à Montours : Enfants de 19h à 20h  
Adultes de 20h à 22h.

## E.S. ST-GERMAIN / MONTOURS

Le club de football de l'Entente Sportive St Germain-Montours se porte bien (250 licenciés) et même très bien !



Cette année marque en effet le retour de l'équipe fanion en Promotion d'Honneur grâce à un parcours sans faute en deuxième partie de saison. Les U15 finissent également premier de leur catégorie et les U13 décrochent brillamment le titre de champion d'Ille-et-Vilaine. Bravo à tous !

D'autre part, le 4 octobre 2014, les U11 - U13 - U15 étaient invités au match Rennes-Lens pour participer au challenge Orange à la mi-temps du match et être les ramasseurs de balle pendant le match. Quant aux plus petits (U6 - U7), ils ont pu fouler la pelouse du Stade Rennais le 25 avril 2015 en ouverture du match Rennes-Nice. Un souvenir inoubliable au contact des pros du Stade Rennais !



La commune a fait installer des buts pour le foot à 7 qui permettront de programmer des matches U11 et U13 à Montours les samedis après-midi.

Les enfants nés en 2010 peuvent s'inscrire pour la saison 2015-2016.

**Contact :**  
Marc Bihel 02.99.18.47.12

## TWIRLING CLUB

Intéressé par la pratique du twirling ? Sachez qu'une nouvelle association dédiée à cette discipline a vu le jour en janvier 2015.

Le 13 juin 2015, l'association organisait à Montours un gala, suivi d'un repas et soirée dansante.

**Contact :**  
Marine Fretay 06.67.30.97.43

## 2015 : UNE ANNÉE ENCORE CHARGÉE POUR LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes anime toujours différentes manifestations tout au long de l'année. L'année 2015 sera comme 2014 relativement chargée.

## SOIRÉE ANNUELLE

L'année a commencé par le repas le 7 mars qui a réuni 250 personnes. La soirée s'est déroulée dans une très **bonne ambiance familiale**. A noter que tout le repas a été fait par le Comité des Fêtes lui-même avec un remerciement particulier à Albert Dubois qui a orchestré le tout.



## ÉPREUVE DU CHALLENGE DU COGLAIS

La 2<sup>ème</sup> manifestation a lieu le 8 mai avec le Challenge du Coglais et l'école de cyclisme. A cela a été ajouté un vide grenier sur la nouvelle esplanade du Centre Culturel du Coglais avec une cinquantaine d'exposants.



## REMERCIEMENTS

Le Comité des Fêtes n'oublie pas de **remercier ses bénévoles pour toutes les heures passées** lors de l'organisation des manifestations ainsi que ses sponsors pour leur aide matérielle et financière en les conviant à un repas le vendredi 20 novembre.



## GRANDE JOURNÉE SPORTIVE

Le dimanche 5 juillet sur le terrain des sports a eu lieu la 1<sup>ère</sup> grande journée sportive avec au menu le midi : moules frites. L'après-midi : jeux bretons divers avec dix équipes de quartiers de copains de village... En fin d'après-midi : petit concert suivi d'un apéritif puis d'une soirée « grillé ».

## A NOTER DANS VOTRE AGENDA

Le samedi 26 septembre : 2<sup>ème</sup> édition du Trail course nature avec 2 distances (11 kms et 25 kms).

Le matin à partir de 9h, sera organisée sur les sentiers balisés du trail, une marche pédestre et une marche nordique (distance au choix 11 kms ou 25 kms). Cette manifestation sera organisée au profit de l'association « Manon Source d'Espoir ».

Un engagement sera demandé. La somme n'est pas encore fixée. Tous les bénéfices de cette marche seront reversés à l'association. Le Comité des Fêtes compte sur votre présence. Le bilan de la 1<sup>ère</sup> édition qui s'est déroulée le 27 septembre 2014 sous un très beau temps a vu la participation de 180 coureurs. Belle réussite donc !

Le 10 octobre : grande soirée des années 80 avec Jingle Flash soirée dansante à la salle du Clos Breton à partir de 22h.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

L'association du Comité des Fêtes compte 17 membres dont 4 femmes. Un grand remerciement à toutes et tous pour le temps passé dans une excellente ambiance. Cette année un nouveau membre a été accueilli : Romain Guieba.



Si d'autres personnes sont intéressées, n'hésitez pas à les rejoindre, vous serez les bienvenus.

Contact :  
Guy Delanoë 02.99.97.84.60

## GÉNÉRATION MOUVEMENT

Le Club de l'Amitié a fêté ses 20 ans le 27 novembre 2014 autour d'un repas. Ce fut l'occasion d'évoquer des souvenirs et la mémoire des fondateurs aujourd'hui disparus. Les effectifs sont stables avec 95 adhérents dont quelques nouveaux.

Le nouveau bureau se compose ainsi : Mme Laurent Thérèse, présidente ; M. Goudal Gérard, vice-président ; Mme Rochelle Armelle, secrétaire ; M. Boutellier Louis, vice-secrétaire ; M. Gérard Jean, trésorier ; Mme Labbé Christiane, vice-trésorière, puis deux nouveaux membres : Mme Saliot Edith et Mme Rossignol Mireille. Deux personnes ont quitté leurs fonctions pour raisons familiales, nous les remercions pour leur dévouement.

Ont lieu tous les 3<sup>èmes</sup> jeudis du mois des jeux de belote, du palet de mai à septembre et de la marche en fonction du temps. Chaque trimestre les anniversaires sont fêtés. Deux repas sont également organisés dans l'année ainsi que deux concours de belote à la salle des Mazières à La Selle en Coglès depuis cette année (20 octobre 2015 et en mars 2016 pour les prochains).

Une journée organisée avec le club du Châtellier a eu lieu au Cabaret Fantasy à St James le 29 mai.

Comme tous les ans, le Club de l'Amitié participe à la « Fête des Bois » au Châtellier (prévue cette année le 4 août).

Enfin, c'est avec beaucoup de plaisir qu'ont été fêtés les 100 ans de Mme Marie-Louise Juillard le 18 juin dernier.

## LES ATELIERS VAGABONDS

Quand les Ateliers vagabondent ...

Cette année, les Ateliers Vagabonds ont mêlé leur savoir-faire à ceux de plusieurs associations :

- Publication du "Livres des goûts et des couleurs", un album de recettes de cuisine qui réunit créations plastiques et idées gourmandes. Les enfants des ateliers de Sarah ont traduit en couleur les expériences culinaires des ateliers animés par Marie-Claire (Expérigoût). Ouvrage disponible sur commande aux [lesateliersvagabonds@yahoo.fr](mailto:lesateliersvagabonds@yahoo.fr).

- Création d'un conte musical qui a donné lieu à deux représentations en mai, au Centre Culturel du Coglais, à Montours. Les ombres chinoises ont été réalisées par l'atelier animé par Sarah, à Saint-Brice. Les divers bruitages, les chansons et l'accompagnement musical sont, quant à eux, nés de l'imagination et du talent des enfants de l'école de musique Intervall Coglais encadrés par leurs professeurs. Les artistes bénévoles des Ateliers Vagabonds ont construit le décor et participé à l'animation des silhouettes ainsi qu'à la mise en lumière.

- Exposition des travaux des enfants des ateliers de pratiques artistiques hebdomadaires à la Médiathèque de Saint-Marcel-Blanc, en juin.

Ces vagabondages à travers le Coglais se poursuivront en septembre. Si vous souhaitez vous joindre à l'aventure, n'hésitez pas à contacter [lesateliersvagabonds@yahoo.fr](mailto:lesateliersvagabonds@yahoo.fr) pour :

- inscrire vos enfants (de la grande section à la 3<sup>ème</sup>) aux ateliers hebdomadaires,
- venir nous donner un coup de main au jardin "les racines s'emmèlent", à Montours. Que vous ayez ou non la main verte, nous avons besoin de vous !

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Le vendredi 1<sup>er</sup> août 2014 a eu lieu un rassemblement au monument aux morts à l'occasion du centenaire de la mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914. La cérémonie a été préparée par le bureau de l'UNC et quelques membres de la chorale.

Le tocsin a été sonné par Marcel Labbé à 14h, comme dans toutes les communes, puis lecture de la lettre du président départemental de l'UNC et dépôt de fleurs au monument par les enfants. La fanfare a accompagné la cérémonie en présence de 120 personnes dont une trentaine d'enfants.



A l'occasion de la commémoration du 11 novembre, lecture a été faite par deux enfants des noms de nos concitoyens morts pour la France pendant l'année 1914. Ce même jour, la croix du combattant a été remise à Albert Louvel qui vient de recevoir sa carte de combattant, faisant partie des appelés qui sont arrivés en Algérie vers la fin des événements.

Dates à retenir :  
Le dimanche 15 novembre 2015 aura lieu à Montours pour les deux communes (Montours et La Selle en Coglès) la commémoration de l'Armistice 14-18.  
Le dimanche 6 décembre 2015, St Hilaire des Landes organise au niveau cantonal la journée nationale du souvenir AFN.

## ASSOCIATION MANON SOURCE D'ESPOIR

Manon est maintenant en 2<sup>ème</sup> année de 6<sup>ème</sup> au collège des Ormeaux à Rennes. En 2014, l'Association a été particulièrement active avec :

- une randonnée le 6 avril à St Georges de Reintembault (100 personnes),
- une intervention au Collège Jeanne d'Arc de St Brice en Coglès pour la journée de sensibilisation au handicap auprès des élèves de 6<sup>ème</sup>,
- une course organisée par le Collège Jeanne d'Arc de St Brice en Coglès, avec une remise de dons,
- une soirée paella le 4 octobre (200 personnes), avec la participation d'un groupe de magiciens et des « Vieilles Margottes », ces groupes ayant animé la soirée bénévolement.

Pour 2015, une randonnée est prévue sur le circuit des châteaux, à St Brice, et une soirée festive. A noter pour finir que grâce aux actions et soutien des sympathisants depuis le téléthon, un ordinateur braille a pu être acheté pour Manon (coût du matériel et de la formation : 15.000 €)



**ADMR : SERVICE À DOMICILE**



L'ADMR apporte ses services aux personnes âgées, handicapées, malades, (actes essentiels de la vie quotidienne, entretien du logement, accompagnement...).

Elle apporte aussi un soutien aux familles (assistance aux familles, garde d'enfants à domicile, prestations ménagères...).

Elle effectue des portages de repas (livraison 5 jours sur 7 dans les onze communes du Coglais).

Dans certains cas, les services ADMR peuvent être pris en charge par le Conseil Général (APA), les caisses de retraite, la CAF (famille). Ils sont déductibles de vos impôts.

**SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SERVICES FAMILLES MARCHES DE BRETAGNE**



Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la Société Publique Locale (SPL) Services Familles Marches de Bretagne a été créée à l'initiative conjointe de Coglais Communauté et des onze communes du canton afin de pérenniser sur le territoire les services Petite Enfance et Enfance.

La SPL a la gestion des services :

- de la crèche Coglidou basée à St Brice en Coglès (Multi accueil et halte-garderie),
- des temps d'activité périscolaire dégagés suite à la réforme des rythmes scolaires pour les écoles du canton,
- des accueils de loisirs du Coglais localisés à Montours, Saint Hilaire des Landes, Saint Germain en Coglès et Saint Etienne en Coglès ouverts pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi.

Cette société est un organe de gestion qui met en œuvre la politique Petite Enfance et Enfance sur l'ensemble du territoire et facilite les relations avec les familles. Les projets en faveur des familles et des enfants restent encore nombreux à réaliser. La SPL est encore jeune mais fourmillie d'idées !

Contact : 02 99 98 00 68

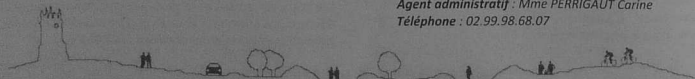
**LE DON DU SANG – NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS**

Qui ne connaît pas dans sa famille, chez ses amis, ou qui n'a pas entendu qu'une personne avait eu besoin de sang lors d'un accouchement, d'un traitement, après un accident. Nous sommes concernés car demain nous aurons, peut-être, nous mêmes besoin de sang.

Alors, venez faire ce geste qui peut sauver une vie.

Cela ne demande qu'une heure de disponibilité. Pour un premier don munissez-vous de votre carte d'identité. Pas besoin d'être à jeun.

Contact : 02.99.99.53.28 / adsbstbrice@orange.fr



**INFO SOCIALE EN LIGNE**

Le Département d'Ille-et-Vilaine met à votre disposition un service d'écoute, d'information et d'orientation.

Info Sociale en Ligne (ISL) répond à toutes vos questions dans les domaines de l'emploi, de la famille, de la santé, de la justice, du logement, de la citoyenneté et de l'éducation. Il vous aidera également dans vos démarches

**Contact et horaires :**

0.810.20.35.35 (appel anonyme) du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 13h00.  
isl@cg35.fr / www.info-sociale35.fr

**CLIC EN MARCHES**

vous accueille, vous écoute, vous informe, vous conseille, vous oriente

Pour les personnes âgées et leurs proches :

Maintien à domicile (aide à domicile, soins à domicile, adaptation du logement, téléassistance, portage de repas, aides financières). Hébergement (accueil de jour, hébergement temporaire, famille d'accueil, maison de retraite, accueil de nuit). Santé (offre de soins, actions de prévention). Vie sociale (loisirs, vacances, transport).

Pour les personnes handicapées

Maison Départementale des Personnes Handicapées, information sur les droits et services, appui à la constitution des dossiers de demande, écoute, soutien, aide à la définition du « Projet de vie ».

CLIC en Marches offre un service gratuit.

**Contact et horaires :**

02.99.98.60.23  
clic.enmarches@wanadoo.fr  
lundi au vendredi 14h00 - 15h30 (et sur rendez-vous)

**SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD).**

L'objectif principal du SSIAD est de permettre à la personne de rester chez elle, en lui apportant de l'aide dans la vie quotidienne. Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) s'inscrit dans une démarche globale d'accompagnement de la personne à domicile.

Le SSIAD de Saint Brice en Coglès, rattaché au Centre Hospitalier des Marches de Bretagne a une capacité de 48 places. Il se déplace sur toutes les communes du canton du Coglais.

**Contact :**

Infirmière coordonnatrice : Mme ESNAULT Delphine  
Agent administratif : Mme PERRIGAULT Carine  
Téléphone : 02.99.98.68.07



**ETAT CIVIL : DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2014 AU 30 JUIN 2015**

**Naissances**

DESRUES Maélan	16 juillet 2014
MELLOT Ambre	28 juillet 2014
LHERMELIER Maelynn	11 octobre 2014
ROUGEUL Ewenn	21 octobre 2014
FRANCZUK Adélaïde	21 novembre 2014
PATIN Elise	6 mars 2015
SIEBIERSKI Thomas	26 mars 2015
DAVID Timéo	10 avril 2015
LAISNE Kaélys	28 avril 2015
DELAHAIE SAVINA Vitaly	1 <sup>er</sup> mai 2015
TIMMER CASSIER Nathan	2 mai 2015
SAUVÉ Jade	18 juin 2015

**Mariages**

MALLET Stéphane et ROBILLARD Anne-Laure	12 juillet 2014
DUBOIS Alex et HALLOT Aurélie	2 août 2014
LAROCHE Stéphane et DEROUET Valérie	9 août 2014
JUGUET Patrick et CARNET Sylvie	20 septembre 2014
GUIÉBA David et ROUCHÉS Martine	26 septembre 2014
BILLOIS Vincent et COLLET Noémie	27 septembre 2014
CHAUVEAU Rodolphe et HAREL Julie	13 décembre 2014
MENON Mathieu et ROUSSEL Sandra	7 février 2015

**Décès**

LHERMITE épouse GUILLORET Renée	27 juillet 2014
GAUTIER Jean-Paul	31 juillet 2014
DEBERTIER épouse AUSSANT Jeannine	18 octobre 2014
VIVIER Bernard	26 octobre 2014
LORE épouse SALIOT Anne-Marie	3 novembre 2014
MACÉ Marie-France	26 décembre 2014
SALIOT épouse ROSSET Odette	28 janvier 2015
BRION Amand	1 <sup>er</sup> février 2015
BRAULT épouse BARON Germaine	7 février 2015
DESPRÉS épouse ROBBIA Odette	14 avril 2015
JUGUET Pierre	25 mai 2015



**TARIFS LOCATION SALLE DU CLOS BRETON**

	Particuliers	Associations
<b>Petite salle uniquement</b>		
Petite salle + cuisine	217 €	111 €
Retour	61 €	30 €
3 <sup>ème</sup> jour	61 €	30 €
La veille	40 €	30 €
<b>Pour les 2 salles</b>		
Location des 2 salles + cuisine	273 €	136 €
Retour	96 €	51 €
3 <sup>ème</sup> jour	96 €	51 €
La veille	51 €	30 €
<b>Vin d'Honneur</b>	111 €	56 €
<b>Manifestations spécifiques</b>		
Conférence sans repas	111 €	56 €
Réveillon de St Sylvestre	323 €	323 €
Bals, Fest noz		162 €

Les tarifs de location pour les habitants hors commune sont consultables en ligne sur [www.montours.fr](http://www.montours.fr).

**Nota Bene**

Tous ces tarifs sont en vigueur à la date de parution du bulletin. Ils pourront être revus par vote du conseil municipal.

Pour information, ces tarifs sont également disponibles sur [www.montours.fr](http://www.montours.fr) et régulièrement mis à jour.

**TARIFS CANTINE ET GARDERIE**

<b>Cantine</b>
Repas enfant : 3,50 € - Repas adulte : 4,50 €
<b>Garderie du matin</b>
Arrivée entre 6h45 et 7h00 : 2 €
Arrivée entre 7h00 et 8h15 : 1,33 €
Arrivée après 8h15 : 0,51 €
<b>Garderie du soir</b>
Départ avant 17h00 : 0,51 €
Départ entre 17h00 et 18h45 : 1,33 €
Départ entre 18h45 et 19h00 : 2 €
Dépassement des horaires de fermeture : 10 € / enfant
<b>Garderie du mercredi midi</b>
12h00 à 12h30 : 0,51 €

**AUTRES TARIFS COMMUNAUX**

<b>Tarif Funéraire</b>
Concession trentenaire : 230 €
Cavurne : 350 €
<b>Taxe de Raccordement à l'assainissement</b>
Taxe de raccordement 2015 : 1 500 €
<b>Redevance assainissement</b>
Part fixe 2015 : 70 €
Prix du m <sup>3</sup> d'eau consommée 2014 : 1,70 €
<b>La commune, en tant que gestionnaire du service assainissement, doit appliquer la redevance pour modernisation des réseaux de collecte sur les factures d'assainissement dont le taux est fixé par l'agence de l'eau à 0,19 € par m<sup>3</sup> d'eau consommé.</b>

### INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les nouveaux habitants sont invités à s'inscrire à la Mairie avant le 31 décembre 2015 pour pouvoir voter en 2016. Se munir d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

### CARTE IDENTITÉ (ET PASSEPORT)

Les délais de délivrance des Cartes Nationales d'Identité et Passeports sont de 5 à 6 semaines.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 ans à 15 ans pour les personnes majeures. Elle reste à 10 ans pour les personnes mineures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes sécurisées délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Certains pays ne reconnaissent pas les cartes d'identité prolongées de 5 ans (10+5). Si vous devez sortir du territoire avec ces cartes, renseignez-vous obligatoirement en Mairie.

### BIBLIOTHÈQUE DU COGLAIS

Etiennne vous accueille à la bibliothèque du Coglais pour vous conseiller livres, CD ou DVD que vous pourriez lire, écouter ou visionner sur place ou bien emprunter.

Inscription gratuite pour les enfants  
8 € par an pour les adultes

#### Contact et Infos :

02.99.18.53.73 ou [www.coglais.com](http://www.coglais.com)

### TRI DES ORDURES MÉNAGÈRES

Continuez de bien trier : votre redevance pour les ordures ménagères n'en sera que plus légère !

**Tri sélectif :** tout ne se met pas dans les conteneurs ou les sacs jaunes ! La déchetterie à St-Brice en Coglès est à votre disposition pour les caisses en carton, les vitres, les déchets verts... Les sacs jaunes peuvent être retirés en Mairie sans coupon !

**Compostez vos déchets :** des composteurs sont à votre disposition en Mairie au prix de 15 €.

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Nous rappelons aux usagers de l'assainissement collectif (dans le bourg) qu'ils doivent faire attention à ne rien jeter dans les toilettes, lavabos, etc... (en particulier les lingettes) qui pourraient boucher le réseau.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons sont tenus de se faire recenser entre la date où ils atteignent 16 ans et la fin du mois suivant. Ils doivent se présenter à la Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille.

### ÉLAGAGE DES ARBRES

Les haies doivent être coupées ou taillées à l'aplomb de la limite des chemins ruraux ou communaux à la diligence des propriétaires ou exploitants dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage (cars scolaires) ainsi que la conservation du chemin.

### DÉSHERBAGE PAR TRAITEMENT CHIMIQUE

Nous rappelons que le désherbage des fossés et des bordures des cours d'eau est une atteinte à la qualité de l'eau et la biodiversité. C'est de plus punissable par la loi depuis l'arrêté préfectoral du 1er février 2008 consultable à la Mairie ou sur [www.montours.fr](http://www.montours.fr).

Evitez de désherber avec des produits polluants. Une solution écologique : l'eau bouillante. Merci également de désherber devant votre porte : les employés communaux ne pouvant malheureusement pas être partout.

Quelques grammes de désherbant suffisent à polluer plusieurs kilomètres de fossés et cours d'eau.

Professionnels ou particuliers, soyez responsables. Un petit effort de chacun fera le bien-être de tous.

### BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Une circulaire du 18 novembre 2011 interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts. En effet, ce type de brûlage peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Cette circulaire peut être consultée à la Mairie ou sur [www.montours.fr](http://www.montours.fr).

### CHIENS DE 1<sup>ÈRE</sup> ET 2<sup>ÈME</sup> CATEGORIES

Depuis le 31 décembre 2009, tous les propriétaires de chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories doivent être titulaires d'un permis de détention délivré par le Maire.

Nous demandons également aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser errer. Merci de votre compréhension.

### DÉCHETTERIE

**Horaires été :** Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre  
Ouvert lundi, mercredi, vendredi, samedi  
De 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

**Horaires hiver :** Du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février  
Ouvert lundi, mercredi, vendredi, samedi  
De 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

#### Contact :

La Gore - St Brice en Coglès - 06.77.03.21.80

## DATES ET NUMÉROS A RETENIR...

Samedi 12 Septembre 2015

Les Classes 5  
Aclaman

Samedi 12 Septembre 2015

Concours de palets au terrain de foot  
Twirling Club des Marches de Bretagne

Dimanche 13 Septembre 2015

Randonnée  
Manon source d'espoir

Samedi 26 Septembre 2015

Trail + Marche nordique + Randonnée  
Comité des Fêtes

Samedi 10 Octobre 2015

Soirée années 80  
Comité des Fêtes

Mardi 20 Octobre 2015

Concours de belote  
Salle des Mazières à La Selle en Coglès  
Club de l'Amitié

Samedi 7 Novembre 2015

Repas CCAS  
CCAS

Dimanche 8 Novembre 2015

Fest Deiz  
Danseurs du désert

Dimanche 15 Novembre 2015

Commémoration Armistice  
Anciens Combattants

Dimanche 22 Novembre 2015

Loto  
Twirling Club des Marches de Bretagne

Samedi 12 Décembre 2015

Arbre Noël  
Ecole Victor Hugo

Dimanche 10 Janvier 2016

Vœux du Maire  
Mairie

Dimanche 7 Février 2016

Fest Deiz  
Interval Coglais

Mars 2016

Concours de belote  
Salle des Mazières à La Selle en Coglès  
Club de l'Amitié

Dimanche 8 Mai 2016

Challenge du Coglais  
Comité des Fêtes

Dimanche 26 Juin 2016

Kermesse  
RPI Montours - La Selle en Coglès - Coglès

Samedi 3 Septembre 2016

Comice Agricole

### NUMEROS UTILES ET D'URGENCE

MAIRIE DE MONTOURS	02 99 98 63 77	POMPIERS / APPEL D'URGENCE	18
COGLAIS MARCHES DE BRETAGNE	02 99 97 71 80	GENDARMERIE DE ST-BRICE	02 99 98 61 05
SALLE CLOS BRETON / GARDERIE / ALSH	02 99 18 57 82	ALLO COGLAIS AMBULANCES	02 99 98 67 85
ECOLE PUBLIQUE VICTOR HUGO	02 99 98 63 97	DOCTEURS BRIZARD ET MORILLON	02 99 97 86 61
ECOLE PRIVEE DU SACRE CŒUR	02 99 97 71 10	INFIRMIERES	02 99 98 61 03
SERVICE EAU A ANTRAIN	02 99 98 45 93	KINESITHERAPEUTES	02 99 97 77 15
E.D.F.-G.D.F	02 99 94 34 10 02 99 94 33 33	DECHETTERIE ST BRICE	06 77 03 21 80





**CONTACT MAIRIE :**

02.99.98.63.77 - [mairie-de-montours@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-montours@wanadoo.fr) - [www.montours.fr](http://www.montours.fr)

**HORAIRES MAIRIE :**

Lundi	—	14h00 – 17h00
Mardi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Mercredi	9h00 – 12h00	—
Jeudi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Vendredi	9h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Samedi	9h30 – 12h00	—
Fermée le samedi en juillet et août		

L'équipe de rédaction remercie toutes les associations, écoles, professionnels et particuliers pour les articles et photos.

Ce journal est le vôtre : n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

**MONTOURS D'HORIZON** - Journal municipal d'informations tiré à 550 exemplaires et distribué à tous les habitants de Montours

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** - Jean Malapert, Maire de Montours

**REDACTION, CONCEPTION GRAPHIQUE ET EDITORIALE, MISE EN PAGES** - La commission Communication

**IMPRESSION** - Imprimerie Labbé à Lécousse – tél. 02.99.94.25.26